Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260630-CCAS20260629_03-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHE-JAUDY

Séance du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de La Roche-Jaudy, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis EVEN, Président.

Etaient présents :	COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, CORDONNIER Laurent, CREC'HRIOU Marie-Paule, EVEN Jean Louis, FERCOQ Claudette, FERRIER Florence, GAUTHERON Claudine, GUENNEC Christianne, HENRY Jean-Marc, IVORRA Dominique, LE MOAL André, MEUR Jean-Luc, MORVAN Valérie, TOUPIN Aziliz
Etaient absents excusés:	Mme JEGOU Marie-France, procuration à Mme COADIC Danièle, LAUDREN Janine, procuration à Mme COADIC Danièle

Nombre de membres :	17	Nombre de présents :	15
Nombre d'absents :	4	Nombre de votants :	17

Date de la convocation : 24/06/2026

Secrétaire de Séance : M. MEUR Jean-Luc

Délibération n°CCAS20260629_03

1. Subvention voyage scolaire

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECIDE de subventionner l'amicale laïque à hauteur de 3700 € pour le séjour de l'école Jeanne Bohec à Belle-Isle en Terre

Pour extrait conforme à l'original,

Le Président,
J.L. EVEN

Centre Communal d'action Sociale
22450 LA ROCHE-JAUDY